

## La guerre s'éloigne, prévoir de rapatrier des troupes

Le 1<sup>er</sup> avril 1771 - Le ministre Terray à Desroches et Poivre.

---

Archive de la Médiathèque des Ursulines à Quimper. Fonds Du Dresnay Des Roches Q12 (Vol. 1/15 envers)

L'abbé Terray assure l'intérim du secrétariat d'État à la Marine entre Praslin et Boynes (24.12.70 - 9.04.71)

Le vaisseau *l'Actionnaire* qui porte cette lettre quitte Lorient le 12 avril 1771 et arrive à l'Isle de France le 29 juillet.

---

Isle de France

N° 11

A Versailles le 1<sup>er</sup> avril 1771

L'espoir, Messieurs, lors des dernières lettres que je vous ai écrites par *la Sirène*<sup>1</sup>, pouvoir vous marquer par le vaisseau *l'Actionnaire*, dont je vous ai annoncé l'armement, quelque chose de positif sur la situation des affaires de l'Europe, et les arrangements à prendre en conséquence pour votre colonie. Mais quoique nous ayons tout lieu de compter sur le maintien de la tranquillité, comme les Anglais bien loin de cesser entièrement leurs préparatifs, se disposent à envoyer une escadre dans l'Inde, nous ne pouvons, quant à présent, rétablir entièrement les choses sur le pied de paix. Le vaisseau *l'Actionnaire* vous porte à tout événement quelques approvisionnements pour le service de la colonie, et des vivres pour les troupes et les équipages des bâtiments. Les vivres serviront pour le retour des troupes et des équipages s'il est possible de les faire revenir, ou seront par eux consommés dans le pays si on est obligé d'y prolonger leur séjour. Vous recevrez les ordres du Roi sur cet objet important aussitôt que Sa Majesté aura pris un parti définitif à cet égard. Comme son intention est de retirer aussi les deux bataillons du régiment Royal-Comtois lorsqu'on pourra décidément compter sur la paix, vous vous servirez pour ce transport du vaisseau *l'Actionnaire* et des autres bâtiments qui vous seront expédiés incessamment, et dont il est fait mention ci-après. Si au contraire les circonstances obligeaient à se tenir en force, vous pourrez armer en guerre le vaisseau *l'Actionnaire* avec les équipages des bâtiments de transport, et en user à cet égard suivant ce qui vous a été prescrit par M. le Duc de Praslin pour le vaisseau *l'Union*.

Mais en attendant que vous soyez informés de ce qu'il y aura à faire à ce sujet, je compte que vous ne laisserez pas dans l'inaction ces bâtiments qui sont actuellement rassemblés à l'Isle de France, et que vous les emploierez aux transports nécessaires pour le service de la colonie. A l'égard de ceux qui resteront au Port-Louis, je compte que vous ferez travailler les équipages, ainsi que cela a déjà été prescrit, soit au curage du port, soit aux travaux que vous aurez jugé convenable d'ordonner afin de ne pas les laisser oisifs, et qu'étant nourris et payés par le Roi, on puisse au-moins en tirer quelque utilité pour la colonie, et un soulagement pour quelques parties de dépenses. Vous verrez par le tableau ci-joint que la qualité des vivres que je me propose de vous envoyer, forme un encombrement d'environ 2000 tonneaux, le vaisseau *l'Actionnaire* ne pouvant en prendre qu'environ 651 tonneaux, je vous ferai passer une partie du surplus par le vaisseau *le Berryer* actuellement en armement à L'Orient, et par les flûtes *l'Etoile* et *la Barbue*, en armement à Brest. Il en restera après le chargement de ces bâtiments 525 tonneaux pour le transport desquels je prendrai incessamment des mesures. Vous serez instruits par une lettre séparée que vous remettra M. de Kerguelen, commandant *le Berryer*, de la destination particulière de ce bâtiment. Les deux flûtes seront employées à ramener les troupes en France si, comme je l'espère, il est possible de les rappeler.

La grande quantité de vivres destinés pour votre colonie n'a pas permis de penser, quant à présent, à vous envoyer les autres approvisionnements rassemblés à L'Orient tant pour l'artillerie que pour les magasins, etc. J'ai pensé qu'il était préférable de faire parvenir d'abord les vivres et de

---

<sup>1</sup> *La Sirène* : corvette du roi de 200 tonneaux armée à La Rochelle le 10 avril 1771 pour les Mascareignes et l'Inde.

remettre au mois de septembre à envoyer par les bâtiments qui seront armés par le commerce, les autres munitions.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé Terray

\* \* \*